

GROUPE LIBERTÉS ET TERRITOIRES

LE PRÉSIDENT

M. Christian Grolier  
Secrétaire général  
FO Fonction publique  
46 rue des petites écuries  
75010 Paris

Nos références : PV/EH/MI/2020008

Paris, le 3 mars 2020



Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu me faire part, dans votre courrier daté du 10 février dernier, de votre opposition au projet de réforme, porté par le gouvernement, de notre système de retraites. Et je tenais à vous en remercier.

Comme vous le savez, l'examen de ces deux projets de lois se fait, à l'Assemblée nationale, selon un calendrier précipité. Présenté en conseil des ministres, le 24 janvier, ces textes furent examinés, en commission spéciale, du 28 janvier au 12 février, et sont débattus, en séance publique, depuis le 17 février.

De telles conditions ne permettent pas un examen serein et approfondi. Elles empêchent aussi les Députés et les groupes politiques de conduire des auditions, comme ils le font habituellement. Pour cette raison, je ne peux donner une suite favorable à votre demande de rendez-vous. Pour autant, j'ai pris bonne connaissance des argumentaires que vous avez produits sur cette réforme, et particulièrement sur ses effets sur les agents des fonctions publiques (enseignants, fonction publique territoriale...).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe VIGIER